

LETTE MUNICIPALE
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE D'HEMEVEZ

N° 81. Février 2015.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 janvier **à 20H30** en Mairie et a tenu à porter à votre connaissance les éléments suivants :

Numérotation des habitations dans le bourg

Le conseil municipal décide de revoir et d'étendre la numérotation des habitations pour une prise en compte de toutes les habitations existantes et à venir situées dans le périmètre du « Bourg ». Le devis de l'entreprise « Cherbourg Enseignes est accepté par le conseil municipal, à raison de 7,60 € HT la plaque numérotée.

Attribution de subventions

Une subvention de 10 euros par enfant a été attribuée pour 8 enfants de la commune pour la mise en œuvre projets pédagogiques

Demande de mise en sécurité de la Grande route

Le conseil municipal a demandé à l'agence routière du Cotentin (Conseil Général) une réduction de la vitesse à 70 km/h dans la traversée de la commune sur la grande route. Cette demande a été refusée.

Une lettre pétition va être envoyée à l'agence des routes.

Fusion des communautés de communes

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'une étude est menée actuellement pour un regroupement de la communauté de communes de la région de Montebourg avec Valognes et Bricquebec.

Il y aurait lieu de réfléchir également au regroupement de nos petites communes rurales et pourquoi pas de créer une seule commune canton.

Virus Influenza Aviaire (grippe aviaire)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune est classée en zone à risque particulier prioritaire pour le virus Influenza Aviaire, avec un passage au niveau de risque modéré. Les volailles doivent être abreuvés et nourries à l'abri.

Plantations sur le site de « l'atelier public» et le long du parking de la salle

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'entreprise TANTEL vient d'achever la plantation 135 M de haie . La commune montre l'exemple à l'heure où de nombreuses haies sont arrachées et de nombreux arbres centenaires coupés sans que des replantations ne soient faites.

Les arbres plantés bénéficieront aux habitants d'Hémévez dans 60 à 80 ans !

Informations et communications diverses

Divagation des chiens

Des chiens sont en divagation dans la commune. D'autres créent de graves nuisances par leurs aboiements répétés (la nuit pour certains). La plus grande vigilance est demandée aux propriétaires. **La fourrière communautaire ou la gendarmerie sont en mesure d'être contactées.**

Site WEB de la commune : hemevez.fr.

Tous les volontaires pour faire vivre ce site sont les bienvenus ! On peut s'abonner ; il suffit de fournir son adresse mail à la mairie.

Bacs roulants pour les OM sur le parking de la salle

Ils sont réservés aux usagers de la salle et du gîte ! La déchèterie communautaire située au Ham est ouverte à tous. Pour ceux qui n'ont pas de carte d'accès, merci de passer en mairie.

Comité de loisirs d'Hémévez.

Plusieurs souhaitent voir renaître le Comité de loisirs de la commune pour les jeunes et les moins jeunes.

De beaux projets ont été proposés :mettre à dispositions des jeunes un local pour qu'il puisse se retrouver. Pour les enfants chasse aux œufs, carnaval....

Pour tous différentes manifestations: concours de belote, après-midi jeux de société, sorties diverses....

Pour organiser cela nous vous convions tous à une réunion ou nous renouvellerons le bureau du comité, nous ferons un point sur les finances, et nous détaillerons les projets.

Rendez-vous est donné à la mairie le samedi 28 février à 14h30. Nous vous espérons nombreux !!!!

Dates à retenir

samedi 28 février : assemblée du Comité de loisirs.

Samedi 7 mars : réunion de l'Association de sauvegarde du patrimoine (pour l'organisation du méchoui) 14h mairie. On a besoin de bras !!!!!

31 mai : méchoui dans les jardins du château et chorales dans l'église.

4 juin : commémoration du débarquement allié en présences de troupes et parachutage !